



COMITÉ ARRÊT DES REJETS ET ÉMISSIONS TOXIQUES-ROUYN-NORANDA

Communiqué

Pour diffusion immédiate

Des solutions concrètes existent pour réduire les émissions d'arsenic

Rouyn-Noranda, le mardi 17 décembre 2019 – Le comité ARET a présenté les grandes lignes d'un document qui démontre encore une fois les dangers de l'exposition à l'arsenic pour la santé de la population et qu'il **est techniquement possible** d'agir pour que les émissions atteignent la norme de $3\text{ng}/\text{m}^3$. (voir faits saillants en annexe)

« Ce qu'on connaît du Plan démontre que la gravité des résultats de l'étude de biosurveillance n'a pas été prise au sérieux : plusieurs mesures étaient déjà en route, il en fallait des nouvelles. Ainsi, plusieurs des enfants imprégnés habitent loin de la « zone de transition » ou plutôt du stationnement (déjà planifié par la fonderie par l'achat des maisons concernées) : il n'y aura aucun changement pour eux sur les émissions atmosphériques. Le projet pilote d'usine était aussi dans les actions en cours et ne donnera des résultats « potentiels » qu'en 2024! C'est trop tard! Ce qu'il aurait fallu, ce sont de nouvelles actions avec des cibles de réduction précises qui tendent clairement vers le $3\text{ng}/\text{m}^3$. Mais comme le gouvernement ne l'a pas précisé...» déclare Valérie Fournier, porte-parole.

Le comité ARET a constaté qu'il est difficile pour la population d'avoir une information juste en ce qui concerne les risques auxquels elle est soumise, beaucoup d'informations ont dû faire l'objet de demandes par le biais de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels*. Le comité devra passer par cette Loi pour avoir le plan d'action présenté hier car la fonderie a refusé de le lui transmettre.

Le comité a procédé à l'analyse de plusieurs années d'émissions de la fonderie, de leurs concentrations, de leurs dispersions, etc. De plus, la consultation de nombreuses correspondances, d'avis et d'analyses réalisées par des experts de divers domaines, a permis de dénicher des pistes d'actions qui avaient déjà été envisagées et d'en identifier d'autres. Des échanges que le comité a eu avec des experts ont aussi été d'une grande utilité.

Le comité ARET transmettra son document au comité interministériel qui doit analyser le plan de la fonderie et espère que ce travail sera utile. Il invite également la communauté scientifique afin qu'elle apporte son soutien et enrichisse les pistes et solutions envisagées.

« Il y a des solutions concrètes, on l'a constaté. Elles ont un coût, c'est sûr, mais que vaut notre santé et celle de nos enfants? Pour le moment, il est urgent de cesser d'alimenter la fonderie en concentrés complexes, riches en arsenic. Quand la fonderie aura effectué les améliorations pour bien capter l'arsenic qui s'échappe et nous tombe dessus, on pourra peut-être recommencer à en inclure, mais avec des tonnages et des pourcentages limités», déclare Mireille Vincelette, porte parole.

ARET est un comité de parents d'enfants du quartier Notre-Dame de même que de citoyens et citoyennes mobilisé.e.s pour protéger la santé de leurs enfants et de toute la population de Rouyn-Noranda. Il a été mis en place à la suite des premiers résultats de l'étude de biosurveillance effectuée l'automne 2018 auprès d'enfants du quartier Notre-Dame.

-30 -

Pour information :

Nicole Desgagnés

Responsable des relations avec les médias

Desgagnes.nicole@gmail.com

Cell. : 819 277 8890 D : 819 764 4700

Faits saillants du document produit par le comité ARET (17 décembre 2019)

Chapitre 6 Santé : ajout à ce qu'a déjà mentionné dans le rapport de la santé publique

Page 56

« Il est maintenant évident que des effets toxiques importants peuvent se **manifester après plusieurs années** et parfois quelques décennies à la suite d'une exposition chronique d'arsenic même lorsque les niveaux sont relativement bas. »
Même si on cesse l'exposition, on n'efface pas le passé, un « certain » mal est fait!

Page 57

« L'arsenic est connu depuis très longtemps pour être un **agent cancérigène de type 1**, c'est à dire **prouvé hors de tout doute**. »

D'autres types de cancers semblent aussi présenter une augmentation de fréquence reliée à l'exposition chronique à l'arsenic; vessie, foie, rein, peau, prostate, et possiblement gros intestin, os et sang.

L'exposition en très bas âge serait un facteur aggravant par rapport au risque de développer un cancer à l'âge adulte.

Page 57

L'exposition chronique à l'arsenic peut favoriser une **augmentation des risques de développer ou aggraver divers autres problèmes de santé** : tel le diabète et autres problèmes endocriniens (thyroïde), maladies respiratoires chroniques, problèmes cardio-vasculaires (hypertension, arythmie, insuffisance cardiaque, infarctus, accident vasculaire-cérébral), atteinte des reins ou du foie, problèmes immunologiques, atteintes du système nerveux périphérique (neuropathie avec crampes dans les membres, engourdissements et perte de sensibilité dans les mains et les pieds) et neurologique central.

P 57-58

Femmes enceintes et leurs foetus ainsi que les jeunes enfants :

Plus à risque puisque **plus vulnérables à l'intoxication chronique** à l'arsenic.

Augmentation du nombre de fausses couches, du nombre de bébés mort-nés, de la fréquence de retard de croissance intra-utérine des bébés.

Période où leur cerveau, très immature, se développe très rapidement donc augmentation relative du nombre d'enfants présentant des **retards de développement, un quotient intellectuel plus bas, des troubles spécifiques d'apprentissage à l'école, des troubles de comportements, des troubles d'attention et de concentration avec ou sans hyperactivité,**

Page 65

Résultats de l'exposition de la population de mai à octobre 2018 calculés aux stations ALTSP1 et 8006 comparés aux autres périodes de l'année : intéressant de voir que la période « testée » est plus basse que moyenne de l'année $93\text{ng}/\text{m}^3$ donc ils n'ont pas été testés lors des pires périodes de l'année.

Chapitre 7 et suite : Situation des émissions

Page 70

Les vents dominants et les stations de mesures qui ne sont pas suffisantes et pas selon es vents dominants

Page 71 et 72

Modèle schématique de l'étendue de la contamination

Un avis publié par la direction de santé publique en octobre 2019 recommande aux chasseurs de ne pas consommer d'abats d'originaux prélevés dans un rayon de 50 km autour de Rouyn-Noranda car la **dose présente dans un repas représenterait 1.7 fois la dose annuelle de cadmium admise**

Page 72-73

Les particules métalliques émises par la fonderie Horne sont particulièrement fines, c'est-à-dire varient **entre 0.1 et 1 micron**. Malheureusement, les filtres Hi-Vol **ne semblent capturer qu'une fraction** des particules de ce diamètre.

Page 80

Figure Dépassement des normes de concentration: pas juste un peu! Et ce sont des moyennes annuelles!

Page 81 à 90

Des pics un peu n'importe quand dans le cours de l'année, sur plusieurs années.

Page 102, figure 24

À l'école, on est à 24 ng/m³ en 2018 alors que 15 ng/m³, on parle d'impacts neurotoxiques !

Page 107 : voilà ce qui est traité :

- **Les matériaux recyclés**, composés de matériel électronique valorisé (téléphone cellulaire, ordinateur, etc.) qui contiennent du cuivre et des métaux précieux. Ils ne représenteraient seulement 10% des intrants de la fonderie. Ils contiendraient peu d'arsenic et ne contribueraient pas de façon significative aux émissions d'arsenic.
- **Les concentrés verts** qui contiennent principalement du cuivre et des résidus de roche (la gangue).
- **Les concentrés complexes** qui contiennent du cuivre et d'autres métaux dont l'arsenic. Dans les sections suivantes, nous qualifierons de concentré complexe un concentré contenant plus de 0.5% d'arsenic.

Les concentrés qualifiés de « concentrés complexes » par la compagnie **contribuent en 2018 à 75.3% de l'arsenic présent dans l'alimentation alors qu'ils ne représentent que 7.0% du tonnage intrant.** (Les clients dont le concentré contient plus de 0.5% d'arsenic ont été surlignés en orange sur le tableau 12)

Page 114

Figure 28 Corrélation claire entre l'alimentation en arsenic et les émissions d'arsenic déclarées

Page 127 et 128

De nombreuses solutions dont peu ont été mises en places

Page 131, 132, 133

Nos recommandations

À court terme : cesser de traiter des concentrés complexes et appliquer les nombreuses solutions pour capter les émissions fugitives.